

Recherches sociographiques



Denise HELLY, *L'immigration pour quoi faire?*

Lucille Guilbert

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056969ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056969ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guilbert, L. (1995). Compte rendu de [Denise HELLY, *L'immigration pour quoi faire?*]. *Recherches sociographiques*, 36(2), 376–378.

<https://doi.org/10.7202/056969ar>

Denise HELLY, *L'immigration pour quoi faire?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 229 p.

Quelle est l'influence de l'immigration sur l'avenir de la société québécoise? Peut-on orienter volontairement cette influence? Autrement dit, «l'immigration, pour quoi faire?». Questions éminemment pertinentes dans le contexte actuel et qui suscitent des réponses divergentes selon la vision que l'on a de la société et particulièrement, de l'avenir du Québec francophone. Afin de reconstituer les représentations de l'immigration et du statut des immigrants qui se sont développées depuis l'adoption de la loi 101 en 1977, Denise Helly et son équipe ont interrogé 41 personnes identifiées par leur rôle de décideurs politiques, de gestionnaires, de producteurs ou de diffuseurs d'informations : 28 personnes de souche francophone, 2 de souche britannique, 11 immigrants et Néo-Québécois; le groupe comprenait 10 indépendantistes, 17 libéraux, 8 péquistes et 6 personnes sans position politique connue. Les répondants étaient invités à exprimer leurs points de vue sur les enjeux démographiques, politiques et globaux de l'immigration pour la société québécoise. L'analyse de contenu a été retenue comme méthode d'analyse afin de reconstruire la représentation de l'immigration à partir de catégories de sens délimitées par le chercheur. Le résultat révèle des opinions multiples, contrastées, et le lecteur est souvent perplexe devant les ramifications et les entrecroisements des catégories de même que devant l'absence de liens entre les deux catégories majeures. Il s'agira donc ici d'évoquer autant que possible les grands mouvements d'ensemble.

Les deux catégories majeures, nommées paramètres, sont la frontière externe, concernant le droit juridique d'immigrer sur le territoire, et la frontière interne qui définit les contours de l'identité québécoise et du même coup se prononce sur le statut des immigrants et de leurs descendants dans la société d'accueil.

La frontière externe (pourquoi accepter des étrangers sur le sol québécois?) reçoit des explications que Denise Helly classe en deux catégories: le courant populationniste et le courant économiste. Le courant populationniste voit en l'immigration la possibilité de contrer les effets négatifs de la dénatalité sur le développement économique (on a besoin de consommateurs et de contribuables) et sur l'équilibre du poids politique du Québec au sein de la fédération canadienne (on a besoin d'électeurs). Le courant appelé économiste suggère fortement qu'on peut très bien se passer de l'immigration pour régler la question démographique (certains pays en baisse démographique tels que le Danemark et l'Allemagne de l'Ouest ont une économie forte) et que c'est une illusion de penser que le poids démographique au Canada d'un Québec français sera rééquilibré par des immigrants peu concernés par le projet francophone du Québec. Dans cette perspective, la seule raison valable d'accepter des immigrants réside en leur rapide rentabilité économique comme travailleurs, et mieux, comme investisseurs et créateurs d'emplois.

La frontière interne réfère à l'enjeu identitaire exprimé essentiellement par les rapports entre territoire, respect des droits individuels et primauté de la langue française. Selon l'accent mis sur chacun de ces aspects, les répondants sont divisés en trois groupes. Le premier voit dans les immigrants des alliés éventuels du projet francophone. La langue française doit être partagée par tous sur le territoire québécois; elle est facteur de cohésion sociale et mortier de l'identité québécoise. L'État doit donc prendre tous les moyens dont il dispose pour promouvoir cette cohésion. D'autres répondants considèrent les immigrants étrangers au projet francophone et défendent avant tout l'homogénéité de la communauté francophone

d'origine en tant que communauté ethnoculturelle historique. La seule acquisition de la langue française sans la participation à la mémoire commune et à l'héritage de la culture historique n'est pas suffisante pour signifier l'identité franco-québécoise et pour participer à la résistance francophone contre le pouvoir anglais. Pour d'autres, enfin, la société québécoise est politiquement et culturellement pluraliste. L'identité québécoise ne doit pas être réduite à la langue française. Il s'agit d'une règle politique imposée par la majorité qui peut éventuellement changer. La langue est purement instrumentale et le projet politique québécois devrait viser davantage «une transformation de la représentation qu'ont les Québécois d'eux-mêmes, une réduction des inégalités sociales et une attention à d'autres problèmes (Tiers-Monde, environnement...)» (p. 108).

Il découle logiquement de ce qui précède des conceptions différentes quant aux modalités d'insertion des immigrants dans la société québécoise. Ces modalités reflètent respectivement une tendance méritocrate qui appelle à la libre concurrence des individus sans aucune intervention de l'État pour favoriser l'accès à certains groupes, une tendance affirmationniste qui recommande un discours de l'État qui facilite l'accès des immigrants aux institutions publiques, une tendance interventionniste pluraliste qui préconise un discours et une intervention effective de l'État, voire des programmes de discrimination positive et des quotas, afin de favoriser l'émergence d'une société d'acculturations multiples fondée sur la primauté des libertés fondamentales individuelles, et une tendance assimilationniste qui marque une équivalence forte entre langue et culture et qui soumet l'appartenance à la société québécoise à la condition que l'immigré assimile la culture publique et privée de la majorité francophone de souche. Des nuances et des opinions diverses sont recensées dans chacune de ces catégories.

Le mérite du livre de Helly est sans conteste de mettre au jour le foisonnement des opinions concernant l'immigration chez ceux-là mêmes qui prennent des décisions et représentent l'opinion publique. Le lecteur est pris de vertige et se demande comment une société harmonieuse pourra se réaliser dans un tel éclatement, apparemment insurmontable. À cet égard, le livre fait réfléchir sur la dynamique interne du Québec actuel.

Le malaise du lecteur (moins fructueux celui-là) provient aussi d'un désarroi devant la tâche ardue de reconstituer un casse-tête dont on lui dissimule sans cesse la totalité, un peu comme si quelqu'un ayant réparti les pièces en catégories de morceaux circulaires, carrés, rectangulaires, octogonaux, décrivait et comparait le nombre de morceaux à dominance jaune, verte, bleue, rouge dans chaque catégorie et disait: voici la réalité du casse-tête. C'est l'impression irritante que j'ai eue tout au long de la lecture de ce livre qui recèle une grande richesse d'informations et de pistes pour l'interprétation. La cause se trouve à mon avis dans le choix de la méthode d'analyse de contenu et surtout au mode d'application qui en est fait. L'analyse de contenu telle que pratiquée ici répertorie des énoncés dans des catégories thématiques en les retirant du contexte dans lequel ils participaient d'une logique d'argumentation et du cadre d'interprétation d'un locuteur. Or des énoncés similaires acquièrent des significations différentes, voire même opposées, selon les stratégies d'argumentation et de représentation dans lesquelles ils s'intègrent. De plus, on dénombre les énoncés regroupés sans préciser à chaque fois de quel locuteur ils proviennent (de souche francophone, britannique, immigré, indépendantiste, libéral, péquiste); l'hétérogénéité statistique des locuteurs (21 de souche francophone, 2 de souche britannique, 11 immigrés, etc.) jette un doute sérieux sur la validité des chiffres obtenus. Il en résulte que des stratégies

et des visions globales sont réduites à des opinions qui flottent. Ce résultat est catastrophique sur la frontière externe alors que le croisement de certaines notions a remédié quelque peu à cette situation pour ce qui concerne la frontière interne.

De plus, cette impression de flottement est entretenue par le hiatus étonnant qui existe entre la frontière externe et la frontière interne. Je tenterai d'imaginer les liens entre les deux catégories malgré la décontextualisation des énoncés. Les catégories populationniste et économiste font problème. En effet, il ressort clairement de l'étude de Helly que l'ensemble des répondants partagent de fortes préoccupations pour l'économie québécoise. Il semble que l'opposition principale ne se situe pas entre une vision populationniste et une vision économiste; reconstruite dans un effort de réunification des informations des deux frontières, elle serait plutôt à chercher du côté des visions d'un nationalisme territorial et d'un nationalisme culturel. Les adhérents à un nationalisme territorial, qui définissent l'identité québécoise essentiellement par le territoire et par la représentation démographique et économique au sein du Canada ou vis-à-vis du Canada dans l'option indépendantiste, accepteraient facilement l'apport actuel des immigrants et seraient dans une certaine mesure ouverts à une hausse de l'immigration. On les a appelés populationnistes mais ils sont avant tout ouverts à une immigration, car celle-ci n'est pas considérée comme menaçante pour une identité qui doit se redéfinir. Ceux qui sont attachés à un nationalisme culturel, défini comme celui d'une communauté ethnoculturelle historique, seront plus enclins à voir une menace dans l'immigration et à la tolérer, faute de pouvoir l'empêcher, en la justifiant par la priorité absolue de la rentabilité économique immédiate et en proposant d'importants garde-fous quant à la sélection et aux modalités d'insertion des immigrants.

La question «pour quoi faire?» laisse croire que nous avons le choix d'accepter ou de refuser l'immigration alors qu'il s'agit de gérer au mieux et à l'avantage de tous les acteurs concernés un phénomène migratoire mondial incontournable d'une ampleur et d'une complexité inégalées auparavant. La définition même des fonctions de l'immigration sont dépendantes non d'un fonctionnalisme naturel mais d'argumentations cherchant à convaincre. De ce point de vue, plusieurs questions méritent d'être soulevées. Les personnes interviewées n'ont-elles manifesté aucunes hésitations, aucunes contradictions internes? Ces personnes tiennent-elles le même discours peu importe les circonstances, leurs interlocuteurs et leurs intérêts? Les personnes interrogées étant des décideurs, des représentants officiels de telle ou telle idéologie, des personnes clés de la représentation sociale, conscientes de leur rôle, la proclamation de leurs opinions n'est-elle pas en elle-même représentation et campagne politique? Ces questions posent toute la différence entre vagues opinions et stratégies discursives orientées vers l'action.

Lucille GUILBERT

*Département d'histoire,
Université Laval.*
